



COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Honorable Jean Faullem, juge coordonnateur
Palais de justice, 17, rue Laurier, GATINEAU (Québec) J8X 4C1

Le 5 décembre 2023

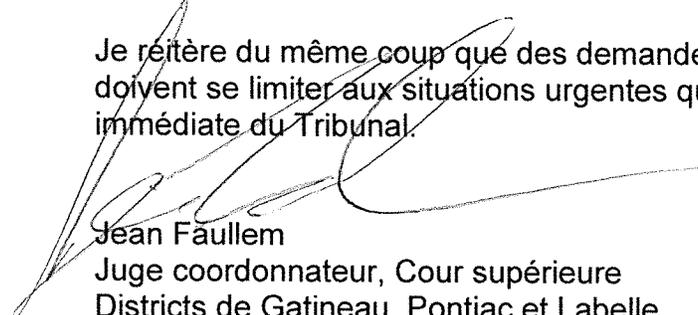
Avis de rappel concernant les SÉANCES DE PRATIQUE CIVILE ET FAMILIALE DE LA COUR À GATINEAU

Je vous rappelle **qu'à compter du 1^{er} janvier 2024**, les séances de pratique en **matière civile** se tiendront à **chaque deuxième jeudi** au lieu des lundis et les séances de pratique en **matière familiale** se tiendront à **chaque deuxième vendredi** au lieu des mardis. L'appel préliminaire en matière familiale sera déplacé aux jeudis.

Ces changements, effectués après consultation du comité sur les directives qui est composé de huit membres du Barreau et de juges de la Cour supérieure, visent entre autres à favoriser davantage d'échanges entre les procureures et les parties avant les séances de pratique avec comme objectif de réduire le nombre de demandes en cours d'instances contestées qui sont portées aux rôles de pratique. Ils faciliteront aussi le travail du greffe quant à la création des rôles d'audience ainsi quant au dépôt des procédures et des pièces dans les dossiers de Cour.

Bien entendu, les objectifs visés par ces changements ne pourront être atteints que si les délais prévus aux directives pour le dépôt des documents sont respectés de façon rigoureuse.

Je réitère du même coup que des demandes de sauvegarde en matière familiale doivent se limiter aux situations urgentes qui requièrent une intervention immédiate du Tribunal.


Jean Faullem
Juge coordonnateur, Cour supérieure
Districts de Gatineau, Pontiac et Labelle